



Badge aéroportuaire casier judiciaire

Par **Ravenwood**, le **21/01/2020** à **19:21**

Bonjour, je suis une fille de 21 ans j'ai besoin d'aide concernant une situation très complexe dans lequel je me trouve. Je vous demanderais aucun jugement s'il vous plaît, merci

alors j'ai etudier dans une école formant les hôtesse de l'air quand j'avais 17 ans puis j'ai ensuite eu recours à plusieurs formations aéroportuaires dont une à Orly dans les bureaux puis en tant qu'agent d'escale et enfin en temps qu'agent de prévention et d'accueil aéroportuaire.

Bref, en 2017 j'ai eu un jugement car j'avais fait des bêtises et ai intégrer une association de malfaiteur qui escroquais les banque. Mais cela n'a durée seulement qu'un mois avant que je me rende compte que cela n'était Pas bien. J'ai donc été juger pour cela et j'ai eu droit à un sursis d'un an dont 4 mois ferme que je dois effectuer avec des travaux d'intérêt général etc.

J'avais pendant les un an de Contrôle judiciaire effectuer ma formation d'agent d'escale mais en réalité dans le but d'être Hôtesse de l'air depuis mon jeune âge. Je me suis donc vue refuser mon badge aéroportuaire par le préfet de police car j'étais En cours de jugement etc ..aujourd'hui j'aimerais savoir si le fait que mon b2 ne soit pas vierge comment pourrais je re posséder mon badge aéroportuaire. Doit je effacer mon casier pour cela ? Ainsi que le fichier taj? Merci

Par **Visiteur**, le **21/01/2020** à **20:02**

Bonjour

Bonjour

L'effacement n'intervient qu'après 5 années.

Pour une demande d'effacement anticipé, voir ces liens...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31802>

<http://www.dolloneavocats.fr/index.php/tout-savoir-sur-l-effacement-du-casier-judiciaire>

Par **P.M.**, le **21/01/2020** à **20:19**

Bonjour,

Mais l'inscription au fichier TAJ qui remplace le STIC risque fort de rester de toute façon...

Je vous propose [ce dossier](#)...

Par **Visiteur**, le **21/01/2020** à **21:21**

Merci cher youris,

Concernant le TAJ, on devrait pouvoir demander l'effacement une fois le B2 vierge, avec l'assistance d'un avocat.

Par **P.M.**, le **21/01/2020** à **21:45**

On devrait pouvoir le demander mais l'obtenir, c'est autre chose comme d'ailleurs pour celui du casier judiciaire...